



## Procès verbal de la réunion du Conseil de DS B3ESTE, du 23 Novembre 2016

Membres présents : **Catherine Alliaume, Jean-Jacques Cornée, Sylvie Hurtrez, Brigitte Meyer-Berthaud, François Rousset, Severine Berard, Yann Leredde, Fleurice Mamberti-Parat, Bastien Merigot, Erik Doerflinger, Suzanne Jiquel, Gaëlle Viennois**, Marie Helena Gomez-Hernandes, **Jean-Louis Bodinier, Richard Joffre, Agnès Mignot, Eric Servat, Hélène Fenet, Estelle Jumas-Bilak, Marc Bouvy.**

Représentés : **Finn Kjellberg** (par Brigitte Meyer-Berthaud), **Chrystelle Bancon-Montigny** (par Marie Helena Gomez-Hernandes), **Arnaud Gregoire** (par Bastien Merigot), **Laurent Dagorn** (par C. Aliaume), **Yannick Gueguen** (par Guillaume Mitta), **Frederic Simard** (par Sylvie Hurtrez).

Absents : Anne Charmantier, Thibaud Decaens, Delphine Bosch, Nick Rowe, Hervé Jourde, Ilham Bentaleb, Fabrice Lihoreau, Christine Chevillon, Guillaume Charriere, Fabien Rieuvilleneuve, Véronique Hanin, Agnès Masnou, Thierry Fourcaud, Patrick Bastien, Gilles Halbout, Serge Pravossoudovitch, Pierre Alart, Michel Desarmenien, Benoit Gibert.

Invitée présente : Sophie Boutin (labex Cemeb).

Le quorum est atteint (**25 voix représentées, en gras ci-dessus**), la séance est ouverte à 10h10

### 1) Questions diverses.

Aucune question diverse n'est versée à l'ordre du jour.

### 2) Approbation du PV du Conseil du 26/10/2016.

FR annonce qu'aucun remarque ne lui a été transmise. Le procès verbal est approuvé (0 vote contre, 1 abstention)

### 3) Constitution des Commissions de Section

Suite aux discussions antérieures, la direction du DS a effectué des consultations sur deux points spécifiques : (1) la réunion ou non des sections 35-36 en une seule commission : personne n'avait d'information sur le résultat de la consultation ; (2) les sections pharmaceutiques (85-86-87) : Il y aura une commission de Pharmacie (CNU 85-86-87) commune à plusieurs DSs. Il est proposé que cette commission travaille en concertation avec les sections disciplinaires concernées. Par exemple, pour une poste en botanique, les sections 67-68 devraient être consultées.

La Commission Ecologie/Biologie des populations/Biologie des organismes (67-68) sera constituée comme prévu.

Ces propositions doivent encore être discutées entre DSs (en particulier Chimie et BS pour les sections de Pharmacie) puis en Conseil Académique.

Questions soulevées :

- Si les DSs transfèrent cette mission aux commissions de section, il n'ont plus cette mission pour

laquelle les conseils les sollicitent.

FR : Selon les Statuts, les commissions de section sont supervisées par les DSs et les commissions travaillent pour les DSs. Les DSs, et non les Commissions de Section, restent les interlocuteurs des Conseils centraux.

- Calendrier pour la mise en place des nouvelles procédures.

FR : Une position commune et lisible doit être arrêtée par l'ensemble des DS concernés, puis entérinée pas les Conseils Centraux. Ceci pourrait être retardé si les DS proposent des fonctionnements des Commissions trop divergents. Enfin, il faudra procéder aux élections des Commissions. En attendant, nous allons travailler avec les anciennes procédures et avec les anciens pools d'experts. Nous vérifierons au niveau du DS si les règles de constitution des Comités de Sélection sont respectées.

Les pools d'experts sont fonctionnels en 35-36, en 67-68 (12A, 12B) et en 85-86-87 (6A, 6B).

La composition des pools ne doit pas changer à la guise des profils et des intérêts des laboratoires.

#### **4) AAP soutien à la recherche.**

Il y a 11 projets à évaluer. La discussion est conduite par Jean-Jacques Cornée.

Nous devons classer les projets A, B, C. (typologie officielle : A = très prioritaire ; B = prioritaire et C = moyennement prioritaire ; traduction possible : A : A défendre prioritairement ; B : A améliorer et à resoumettre l'année prochaine ; C : Pas de soutien)

Procédure : lecture des rapporteurs, notation, discussion et vote.

La procédure suivante est proposée pour aboutir à un classement : chaque membre du conseil habilité à voter émet un classement (A, B ou C) sur chacun des projets. Un classement est arrêté pour chaque projet (classement médian). S'en suivra une discussion afin de modifier certains classements afin de respecter les équilibres entre communautés au sein du DS. Un vote final sera effectué pour valider les classements. Les classements issus de cette procédure et les avis transmis au Conseil Académique (rédigés conjointement par JJC et FR) sont présentés ci-dessous.

Une discussion informelle s'engage. Un critère important de la lettre de cadrage est souligné: les projets structurants (équipements communs) sont prioritaires ; les projets spécifiques inscrits dans la lettre de cadrage concernent plutôt les disciplines ayant peu de besoins d'équipements communs (sciences théoriques et humaines).

Il est précisé que n'est pas au DS de formuler des avis sur la contribution financière de l'UM au projet : pas de discussion sur le montant demandé. C'est le travail de la commission recherche et c'est à cette dernière de prendre en compte également les priorisations des DUs et du DS.

#### Avis et classements

##### **Financement d'un microscope optique pour la préparation d'échantillons**

Porteur : E. OLIOT, UMR5243 Géosciences Montpellier

**Demande à UM : 12 500 euros** ; co-financement sollicité 12 500 euros (GM-Chimie-Fonds propres de la plate-forme).

Projet réellement structurant faisant intervenir des équipes de deux Unités (Géosciences et ICG-Chimie) et de deux plates-formes (MEA et Microsonde sud). Projet permettant de remplacer un matériel de plus de 40 ans. Projet permettant de maintenir le leadership national de l'UM dans le domaine de la lithopréparation, avec ouverture sur des analyses de roches au MEB, MET, EBSD, EPMA, et SIMS par contrôle des polis et des épaisseurs de l'ordre du micromètre.

Projet clairement soutenu en priorité par GM (n°1) et ICG (avis très favorable).  
Demande financière très raisonnable. **Classé très nettement A au DS.**

### **Station sismologique Large Bande**

Porteur : C. TIBÉRI, Géosciences Montpellier

**Demande à UM : 20 016 euros ; 5000 euros sollicités (DESTTEEM, OSU)**

Projet portant sur l'acquisition d'une station sismologique destinée à la recherche et à l'enseignement. Aspect novateur pour la recherche. Aspect structurant mal identifié (le même groupe de chercheurs appartient à l'OSU OREME et aux équipes impliquées, GM, HSM).

Avis très favorables de GM et OSU. **Classé B par le DS.**

Remarque : ce type de projet couplant recherche et enseignement, dont l'intérêt a été souligné, n'a pas réellement d'appel d'offre spécifique à l'UM pour pouvoir être financé.

### **Acquisition d'une fusionneuse-perleuse : appareillage automatisé permettant la réalisation de perles de fusion et leur mise en solution**

Porteur : J.L. SEIDEL, HydroSciences Montpellier

**Demande à UM: 36 000 euros ; 12 000 euros de co-financement 12 k€ apportés par les structures participantes (4 k€ chacune, Hydrosciences/Géosciences/plateforme AETE-ISO)**

Projet réellement structurant intégrant Hydrosciences, Géosciences, l'OSU OREME et la plateforme AETE. Projet destiné à préparer des échantillons en partie réfractaires à la mise en solution, permettant le dosage des éléments majeurs et mineurs par ICP-OES. Il s'agit d'un appareil de pointe caractérisé par une grande facilité/sécurité d'utilisation permettant de s'affranchir des prestations extérieures et qui est d'un intérêt majeur pour l'utilisation de l'ICP-OES de la plate-forme AETE récemment acquis à l'UM. Avis très favorables des équipes, **Classé A par le DS.**

### **Equipement d'un plateau technique mutualisé dédié à l'expérimentation animale sur espèces aquatiques sur le campus Triolet.**

Porteur : E. FARCY, MARBEC

**Demande à UM: 39398 euros ; co-financement (aménagement locaux via CPER), 147.500 euros.**

Projet réellement structurant impliquant MARBEC, l'ISEM, l'IHPE et la Plate-Forme CELIMER. Projet consiste à acquérir l'équipement pour faire fonctionner un système d'expérimentation animale sur espèces aquatiques sur le Campus Triolet (bât. 24). Projet clair, intéressant pour l'UM, bien structuré. Classé 1 par MARBEC et ISEM, 2, par IHPE. **Très nettement classé A par le DS.**

### **Restauration et sécurisation du ponton flottant de la plate-forme MEDIMEER (OSU-OREME)**

Porteur S. MAS, OSU OREME

**Demande à UM : 20 000 euros ; co-financements sollicités INSU-INEE : 40 000 euros.**

La restauration et la sécurisation du ponton MEDIMEER sur la lagune de Thau (installé en 2003) est indispensable pour pérenniser une base opérationnelle en appui à la recherche, à l'expérimentation et à l'observation dans le domaine des sciences marines. Elle est utilisée par une vaste communauté, y compris pour l'enseignement. MEDIMEER est impliquée dans un programme européen. **Projet classé A par le DS.**

### **Acquisition d'un automate dédié à la préparation d'échantillons pour leur caractérisation épigénomique**

Porteur : Christophe GRUNAU: UMR IHPE

**Demande à UM : 18625 euros** : équipement structurant qui permettrait d'ouvrir la thématique de l'épigénétique à de nombreuses équipes, et reposant sur des demandes de cofinancement substantielles (>75%) auprès de l'Univ. Perpignan et du CNRS. Cet équipement ferait partie de la plateforme de Génomique Environnementale. La thématique de l'épigénétique est retenue comme prioritaire par les UMRs participant au Labex Cemeb et au DIPEE (Dispositif de concertation entre l'INEE et les UMRs de la région s'y rattachant). Le labex Cemeb prévoit différentes actions complémentaires de l'acquisition de cet équipement sur la période 2017-2019, portant sur plusieurs dizaines de milliers d'euros.

**Projet classé A par le DS.**

**Screening viral par Séquençage haut débit de prélèvements non-invasifs (urines et fèces) de chauves-souris.**

Porteur : Florian LIEGEOIS, UMR MIVEGEC

**Demande à UM : 20 000 euros** ; projet "spécifique" ne répondant pas bien aux critères de l'appel d'offre, à tel point que le DS s'est demandé dans quelle mesure il devait l'évaluer. Pas de plan de financement particulier, ce projet visant à acquérir des données préliminaires pour soutenir le dépôt d'un projet ANR. **Projet classé C par le DS.**

**Human genital tract microbiome : genotypic diversity of commensal bacteria prior to development of bacterial vaginosis.**

Porteur Rémy FROISSARD, UMR MIVEGEC

**Demande à UM : 15 000 euros** ; Projet scientifiquement bien conçu, mais projet "spécifique" ne répondant pas bien aux critères de l'appel d'offre, à tel point que le DS s'est demandé dans quelle mesure il devait l'évaluer. Pas de plan de cofinancement défini. **Projet classé C par le DS.**

**Remplacement d'un analyseur élémentaire C&N pour la plateforme d'analyse chimique (PACE).**

Porteuse : Magali PROFFIT, UMR 5175 CEFE

**Demande à UM : 35 000 euros** - Equipement structurant, largement utilisé par plusieurs UMRs intra- et hors-UM (notamment IMBE Marseille, ECOBIO Rennes). Il s'agit de remplacer un analyseur équipant la plateforme d'analyse chimique (PACE), indispensable pour de nombreuses thématiques scientifiques d'écologie fonctionnelle cherchant à comprendre les processus de circulation des éléments (carbone, azote) au sein des écosystèmes. L'analyseur existant est vieillissant et connaît de plus en plus de pannes. Cofinancement de 11 000 euros acquis auprès du labex Cemeb. **Classé très nettement A au DS.**

**Lecteur de microplaques à monochromateurs en fluorescence..**

Porteuse : Anne BLANC-POTARD, UMR 5235 DINMP

**Demande à UM : 40 000 euros** ; Equipement structurant, impliquant trois départements scientifiques (BS, BA, B3ESTE). Serait déployé dans un environnement protégé (P2) au bat 24 et mis à disposition via la plateforme d'imagerie MRI-DBS. Cofinancement de 4000 euros par l'UMR porteuse.

Cet équipement est tout à fait pertinent scientifiquement, mais non prioritaire pour les UMRs du DS B3ESTE impliquées. En effet, celles-ci ont déjà accès à des lecteurs de microplaques qui, sans offrir toutes les fonctionnalités du modèle envisagé, satisfont déjà la plupart de leurs besoins. De plus, il n'est pas sûr que les équipes de ces UMRs puissent s'offrir son utilisation selon les règles de facturation habituellement pratiquées par la plateforme d'imagerie.

**Classé C par le DS.**

**Caractérisation par RMN de sédiments marins contaminés par des composés organostanniques.**

Porteuse : Chrystelle BANCON-MONTIGNY, UMR 5569 HSM

**Demande à UM : 20 000 euros** ; Projet spécifique visant à mieux comprendre les processus qui contrôlent les transferts (sorption-désorption-dégradation) et la toxicité des composés organostanniques dans l'environnement. Projet scientifiquement très pertinent, interdisciplinaire, en collaboration avec l'Institut Charles Gerhardt et l'Institut Européen des Membranes. Malgré ces nettes qualités, c'est un projet « spécifique » en sciences expérimentales, qui ne répond donc pas bien aux critères de l'appel d'offre. Pas de plan de cofinancement. **Projet classé C par le DS.**

Les classements présentés ci dessus ont été proposés globalement au vote après discussion et adoptés à l'unanimité.

La séance est levée à 12h45.